

Sady INFOS



Bonne année!



BULLETIN D'INFORMATION N°26

JANVIER 2024



Édito

Madame, Monsieur,

Après une fin d'année copieusement arrosée, c'est avec un épisode de froid que 2024 vient de débuter.

Une année qui va connaître du changement au sein du personnel communal puisqu'Aurélie François, notre secrétaire de mairie, va quitter son poste à la fin du mois de janvier après six années passées à Sagy, pour vivre une nouvelle aventure dans l'Oise.

C'est Lauréline Camfrancq, adjoint administratif depuis 7 ans à Sagy, qui va lui succéder. Le poste de Lauréline sera occupé par Christelle Worms, agent communal depuis cinq ans, laquelle verra une partie de ses tâches confiée à Isabelle Viel, agent d'entretien depuis 4 ans.

Nous venons d'apprendre par un courrier de l'association des villes et villages où il fait bon vivre, que Sagy « fait partie du cercle restreint des 3 128 communes les mieux classées sur 34 808 de France métropolitaine ». « Notre progression dans ce 5^{ème} palmarès, qui sera publié dans le JDD du dimanche 28 janvier, est de 114 places ».

2023 s'est achevée avec la mise en service du passage inférieur sous la D28 permettant aux piétons, cyclistes et cavaliers de relier en toute sécurité le hameau de Saillancourt au village. Au total, depuis 2019, il en aura coûté au Conseil départemental plus de quatre millions d'euros pour réaliser la voie douce entre le chemin du Tacot et le lavoir de Saillancourt, avec bien entendu le giratoire qui a remplacé le carrefour à feux tricolores.

Du côté de l'Espace Naturel Sensible départemental « Marais de l'Aubette de Meulan », après l'abattage des peupliers il y a un peu plus d'un an, la roselière avec ses roseaux, joncs, carex, etc. a déjà commencé à reprendre ses droits, offrant un espace de biodiversité riche pour la faune et la flore. Merci au Conseil départemental du Val-d'Oise et à R.T.E. (Réseau de Transport Electrique) qui intervient de son côté sous les lignes à haute tension en respectant l'environnement, la faune et la flore.

Un des courts de tennis a été entièrement refait et un plateau multisports a été aménagé sur l'ancien site sportif datant de 1980. Pour la toiture de l'église Saint-Sulpice les travaux sont en cours d'achèvement après la pose d'un paratonnerre

surmonté d'un nouveau coq gaulois qui sera inauguré comme le veut la tradition. La Pieta du Grand-Mesnil, quant à elle, a retrouvé sa place dans sa niche au Grand-Mesnil, après une restauration complète.

Un programme de réfection de voirie et de réfection des trottoirs a également été réalisé dans la rue des Prés au Village et à Chardronville.

D'autres travaux de voirie sont programmés rue du Charné à Saillancourt et un parking minéralisé est en cours rue Maurice Vauvillier au Village, offrant des places de stationnement complémentaires pour les clients des petits commerces. Une borne électrique à deux têtes, financée par le S.D.E.V.O. (Syndicat Départemental d'Electricité du Val-d'Oise), sera installée pour le chargement des véhicules électriques. La couverture du lavoir du Petit-Mesnil va faire l'objet d'une restauration au cours des prochaines semaines. D'autres projets et réalisations viendront compléter ces dossiers.

Dans le domaine festif de 2024, la 41^e Foire à la brocante organisée par le Comité d'Animation de Sagy le dimanche 14 avril, les 20^e jeux inter-villages de l'ancien canton de Vigny organisés à Ableiges le samedi 25 mai et « La ruralité en fête » organisée par Les Moissonneurs le dimanche 8 septembre.

Le mois de juin sera aussi marqué le dimanche 16 juin à midi par un buffet campagnard offert par le conseil municipal à toute la population de Sagy sur le site des Petites Auges. Pour la première édition du samedi 17 juin 2023 il y avait 230 participants et nous attendons encore plus d'habitants pour ce moment convivial.

Quinze jours plus tard, dimanche 30 juin 2024, Sagy organisera des Jeux Olympiques Antiques, suite à sa victoire aux « Jeux de Mont Gérold » le 2 juillet 2022 à Montgeroult.

Au nom du conseil municipal, du conseil de jeunes et en mon nom personnel, je vous adresse tous mes souhaits de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2024. Et que Sagy conserve pour les années à venir son attractivité et sa qualité de vie en tant que village rural et agricole au sein du Parc naturel régional du Vexin français.

Guy PARIS

Maire



DU CHANGEMENT À LA MAIRIE

Secrétaire de mairie depuis le 1^{er} janvier 2018, après six années passées à Sagy, Aurélie François a décidé de quitter la commune de Sagy pour rejoindre un organisme de la fonction publique territoriale à compter du 1^{er} février 2024.

C'est Lauréline Camfrancq, adjoint administratif à temps partiel depuis le 1^{er} juin 2016, qui lui succède à temps complet à compter du 1^{er} février 2024.

Le poste de Lauréline à l'accueil de la mairie (23h), est occupé depuis le 2 janvier 2024 par Christelle Worms, agent territorial depuis le 15 décembre 2018, qui continuera à assurer 12h par semaine au service périscolaire. Isabelle Viel, agent technique depuis le 27 septembre 2019, remplace Christelle au service périscolaire depuis le 8 janvier 2024.



Aurélie FRANÇOIS



Lauréline CAMFRANCO



Christelle WORMS



Isabelle VIEL

16 juin 2024

BUFFET CAMPAGNARD

Après le grand succès de la première édition du buffet campagnard qui avait rassemblé un peu plus de 230 personnes sur le Champ de foire, la municipalité a décidé de renouveler cet évènement.

Le but est toujours de favoriser les rencontres et les échanges avec les élus et entre les différentes générations du village et des hameaux.

Il aura lieu cette année le dimanche 16 Juin 2024 cette fois-ci aux étangs des Petites Auges à partir de 12h. Pensez à réserver votre dimanche et venez nombreux !

30 juin 2024

DES JEUX OLYMPIQUES ANTIQUES À SAGY

Dimanche 30 juin 2024, Sagy organisera des Jeux Olympiques Antiques, après sa victoire aux « Jeux de Mont Gérold » le 2 juillet 2022 à Montgeroult.

Vingt équipes originaires des communes de la C.C. Vexin Centre ont répondu favorablement à l'invitation de la mairie pour venir se mesurer dans la joie et la bonne humeur dans une arène qui sera installée sur le champ de foire de Sagy.

Nous serons ce jour-là à Olympie, en Grèce, 300 ans avec Jésus-Christ. La tenue grecque sera de rigueur pour toutes et tous, dans le public et pour tous les athlètes et supporters des communes participantes.

Le Comité d'Animation de Sagy sera partenaire de la mairie pour la partie restauration.

Cette fête va être soutenue financièrement par le Conseil départemental du Val-d'Oise dans le cadre de « Val-d'Oise - Terre de Jeux 2024 » et par le Parc naturel régional du Vexin français.

Une opération de mécénat privé a également été lancée auprès d'entreprises de la région pour une participation à l'achat des décors, la fabrication de chars, la sécurité du site, etc.

Plus de soixante personnes ont répondu à l'appel que nous avons lancé au mois de novembre pour participer activement aux groupes de travail qui ont été constitués. Nous les remercions vivement.

Le programme détaillé des « Jeux Olympiques Antiques de Sagy » vous sera communiqué en temps utile.



26 et 27 août 2023

LA MAD JACQUES A FAIT LA FÊTE À SAGY LES 26 ET 27 AOÛT DERNIERS

« *Nous sommes des voyageurs repentis, des citoyens en manque de chlorophylle, des aventuriers du dimanche matin... Nous pensons qu'il est urgent de changer notre rapport au voyage, pas besoin de claquer sa dem' et son bilan carbone pour vivre l'aventure* ».

C'est dans cet état d'esprit, armé de courage, de joie de vivre, et de bonne humeur que 500 cyclistes venus de tous horizons ont participé à ce rallye vélo dans le Vexin.

Les participants sont arrivés à Sagy en fin d'après-midi, passage au bivouac organisé sur le champ de foire pour y déposer leurs paquetages et rendez-vous aux abords de l'église transformés pour l'occasion en lieu de fête d'échanges et d'animations.



14 juillet 2023

LES FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

La célébration de la Fête nationale a attiré encore une fois beaucoup de monde à Sagy, vendredi 14 juillet 2023.

Peu après 21h30, adultes et enfants ont formé un long cortège dans les rues du village pour la retraite aux flambeaux, conduits en musique par le Music-Band La Saint-Louis de Poissy.

Tout au long du parcours, Kéo Camfrancq, 17 ans, portait une branche de genévrier décorée, appelée le pétillon. Une fois arrivé sur la Grand'Place, tout le monde s'est massé devant le Comptoir des Petites Auges pour assister au rituel consistant à décrocher et à brûler le pétillon fixé l'an dernier sur la façade du commerce, puis à accrocher la nouvelle branche de genévrier.

Le défilé a rejoint ensuite le champ de foire, d'où a été tiré un beau feu d'artifice clôturant la soirée.



Tous ont admiré les nombreux véhicules exposés, auxquels s'étaient joints quelques motos et même un tracteur d'époque.

Comme chaque année, les manèges de la fête foraine ont fait la joie des petits et des grands avec auto-tamponneuses, manège, tir aux ballons et autres attractions.

Les visiteurs ont aussi profité des stands tenus par le Comité d'Animation qui proposait des crêpes, sandwiches, bières du Vexin et boissons fraîches.



Une zone de restauration attendait nos aventuriers pour les rassasier. Puis place à la fête, concert sous chapiteau sur le terrain de foot jusqu'à minuit !

Les habitants de Sagy étaient tous les bienvenus et certains sont venus se mêler aux participants dans une ambiance bon enfant...



10 septembre 2023

FÊTE COMMUNALE ET RÉTRO DU VEXIN

Sous un soleil radieux, le dimanche 10 septembre 2023, plus de 1 100 visiteurs sont venus découvrir les voitures anciennes qui participaient à la 7^e Rétro du Vexin sur le champ de foire de Sagy.

La présidente du Département du Val-d'Oise, Marie-Christine Cavecchi, a fait l'honneur à la commune d'être présente à cette manifestation, de même que plusieurs maires des alentours.





30 septembre 2023

INAUGURATION DE LA VOIE VERTE ET DES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Préfet, députée, sénateur, présidente du Département, conseillers régionaux, conseillers départementaux, maires et autres personnalités se sont déplacés à Sagy, samedi 30 septembre 2023, pour inaugurer la voie verte ainsi que les aménagements routiers réalisés durant plus de cinq ans par le Département du Val-d'Oise.

Dans un premier temps, entre septembre 2017 et juin 2018, le carrefour RD28/RD81 géré par des feux tricolores, particulièrement accidentogène puisque sept personnes y ont perdu la vie, a été remplacé par un giratoire de 25 mètres de rayon, avec abords et îlots en pavés, chicane pour réduire la vitesse des véhicules venant de la D14, confortement des talus par soutènement de type gabions, bassin de récupération des eaux de chaussée et rétablissement d'une traversée piétonne sur la RD 28, en allant vers Condécourt.

Dans un second temps, entre 2019 et 2023, le Conseil départemental a réalisé en cinq phases une voie verte de près de 2 km reliant le chemin du Tacot et le centre du village au hameau de Saillancourt afin d'offrir un itinéraire sécurisé aux piétons et cyclistes, d'autant qu'il intègre l'Avenue Verte London-Paris. A cette voie de 3 mètres de large en micro-grave traitée au liant hydraulique, s'ajoutent la mise en place de barrières en bois le long de la RD 81, la réalisation de places de stationnement dans le hameau de Saillancourt et la plantation de végétaux dans les espaces aménagés à cet effet.

Quant au passage souterrain sous la RD 28, point d'orgue de ce vaste chantier, il a été réalisé en moins d'un an, d'avril 2022 à mars 2023. L'ouvrage de 4 m de large et 2,5 m de haut, aux parois moulées enfoncées jusqu'à 15 m dans le sol, s'étend sur une longueur de 21,65 m, avec puits de lumière naturelle à l'intérieur et habillage en parement de type Pierres du Vexin.

D'un coût total d'environ 4,5 M€ TTC, l'ensemble de ces travaux pris en charge par le Département a été co-financé par la Région (826 000 € HT), l'Etat (170 000 € HT) et l'Europe (420 000 € HT).

Enfin, le Département a réalisé des travaux connexes de voirie dans le village en lien avec la municipalité (sécurité aux arrêts de bus, nouvelles places de stationnement, enfouissement des réseaux aériens avec le concours du SIERC).

Profitant de leur venue à Sagy, les personnalités sont allées saluer ensuite les trois commerçants du village, puis découvrir le terrain multisports nouvellement installé et les courts de tennis rénovés.

11 novembre 2023

UNE CÉRÉMONIE DU SOUVENIR EN TROIS PHASES

Samedi 11 novembre 2023, autour du monument aux morts de Sagy, un hommage solennel a été rendu à tous les Morts pour la France par les élus, entourés des autorités civiles et militaires, des habitants, des enfants de l'école et des sapeurs-pompiers. La cérémonie a bénéficié cette année de la participation de l'Harmonie du Conservatoire du Vexin dirigée par Christophe Louis.



Précédant cette commémoration, un cerisier du Japon de variété « Prunus Accolade » a été inauguré par Patricia José et Thomas Vatel, conseillers départementaux. Cet arbre remplace celui que le Syndicat des Pépiniéristes de l'Île-de-France avait offert pour le 25^e anniversaire de la Victoire de 1945, lequel, planté au même endroit le 11 novembre 1970, n'a pas survécu à la sécheresse de 2022.

Sollicité, le Conseil départemental a accepté de financer l'achat d'un nouvel arbre, dont la plantation s'inscrit dans la démarche du Département de faire du Val-d'Oise un territoire Vert. Pour ce geste, le maire de Sagy, au nom du Conseil municipal, de l'Amicale des anciens combattants et soldats de France de Sagy et environs, et en son nom personnel, a remercié vivement les conseillers départementaux Anthony Arciéro, Patricia José et Thomas Vatel, ainsi que Didier Juvence, directeur des Mobilités au Conseil départemental.

Puis est venu le moment de mettre à l'honneur Roland Mialosque par la remise du diplôme et

de l'insigne de porte-drapeau, une fonction qu'il assure depuis douze ans au sein de l'Amicale des anciens combattants et soldats de France de Sagy et environs. Le récipiendaire a été chaleureusement félicité pour toutes ces années de fidélité à cette fonction et de présence lors des événements commémoratifs.

19 novembre 2023

INAUGURATION ET BÉNÉDICTION DE LA PIETÀ DU GRAND-MESNIL

Le dimanche 19 novembre 2023 à 11h30 a été marqué par l'inauguration et la bénédiction de la Pietà du Grand-Mesnil.

Cette statue du XVII^e, en pierre calcaire de Saillancourt, située dans cette niche, rue Narcisse Aussenard au hameau du Grand-Mesnil à Sagy, était dans un état fortement dégradé.

En 2019, le conseil municipal a considéré que la statue devait faire l'objet d'une restauration et, après conseil de Christian Olivereau, conservateur des Antiquités et Objets d'Art au Pôle Patrimoine du Conseil départemental du Val-d'Oise, a contacté l'atelier Giordani à Rouen pour chiffrer sa remise en état.

Un devis a également été demandé à l'entreprise Francisco Bâtiment pour restaurer la niche et sa grille.

Cette restauration a été inscrite sur le budget communal 2021 et une demande de subvention a été déposée au Parc naturel régional du Vexin français, au titre d'une aide pour la « Restauration et la mise en valeur du patrimoine rural remarquable ».





Au mois de mai 2021, une souscription a été lancée par la mairie et quatre bienfaiteurs y ont répondu favorablement : Sylvie Duflot, Jean-Pierre Fortier, Josyane Moratel et Régis Ricordeau, apportant au total un don de 500 €.

De son côté le P.N.R. a accordé une subvention de 4 831,40 €, représentant 70% du montant des travaux H.T., le coût T.T.C. étant de 5 810,40 € pour la statue et 2 472,00 € pour la niche, soit au total 8 282,40 € T.T.C.

La Pietà a quitté Sagy le 22 septembre 2022 pour rejoindre l'Atelier Giordani et c'est pratiquement un an après, jour pour jour, le mercredi 27 septembre 2023, qu'elle a retrouvé sa niche.

A l'issue de cette inauguration, le Père Bernard Dagron a procédé à la bénédiction de la statue.

Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.

L'ÉGLISE SOUS LES ÉCHAFAUDAGES

Élément du patrimoine historique de la commune, l'église Saint-Sulpice fait l'objet de gros travaux de réfection.

L'édifice subissait en effet une dégradation de sa couverture en tuiles plates qui mettait en évidence un manque d'étanchéité et des problèmes au niveau des charpentes, provoquant notamment des infiltrations.

Une restauration totale a donc été lancée par la mairie qui bénéficie pour ce chantier de subventions de l'Etat, du Département et de la Région.

Le 25 janvier 2023, le Conseil régional d'Ile-de-France a attribué à l'église Saint-Sulpice, après examen du dossier qui lui a été soumis par la mairie, le label « *Patrimoine d'intérêt régional d'Ile-de-France* ».

Créé en 2017 par la Région Ile-de-France, ce label est décerné aux bâtiments ou ensembles non protégés au titre des Monuments Historiques présentant un intérêt patrimonial avéré et représentatif pour la région.

L'obtention du label permet notamment d'accéder à une aide en investissement au taux de 30% maximum, plafonné à 500.000 euros par tranche de travaux, pour la restauration du patrimoine non protégé, et à une aide en fonctionnement pour sa valorisation.



UN ÉDIFICE DE PRÈS DE 300 ANS !

Placée sous le vocable de Saint-Sulpice, l'église de Sagy a été construite en 1740 pour remplacer un édifice du XII^e siècle menaçant ruine, lequel se situait à l'emplacement du presbytère et du monument aux morts actuels. Une sacristie y a été accolée en 1750. Le cimetière qui entourait l'église a été déplacé en 1874 à l'extrémité du chemin de la Messe ; en son milieu se trouve une croix en pierre insérée dans deux chapiteaux à volutes provenant de l'ancienne église.

L'actuelle église, construite en lisière du village qui la met bien en valeur, est l'une des rares du Vexin français élevées en totalité dans la période classique. Elle ne comporte qu'une nef unique, non voûtée, avec un plafond d'une seule portée, qui aboutit à un chevet à trois pans. Toutes les fenêtres sont en plein-cintre et dépourvues de remplage. Le clocher domine l'avant-nef, dont la façade, avec sa grande porte, est ornée d'un simple fronton triangulaire et de pilastres en faible saillie surmontant un oculus. La cloche de 1 200 kg qui rythme les heures et demi-heures a été bénite le 28 janvier 1912 par Monseigneur Gibier, évêque de Versailles. Elle a reçu les prénoms de Léonie, Françoise, Rosine.

L'église renferme un beau patrimoine : tableau, statues, vitraux, chemin de croix, bannières et autres éléments décoratifs qui font l'objet de la plus grande attention quant à leur préservation.

TRAVAUX DE PAVAGE AU CIMETIÈRE SAINT-LOUIS

Pour un plan esthétique et un meilleur confort, des pavés ont été posés au mois de novembre 2023 devant le portail et sous le porche du cimetière Saint-Louis de Sagy.

Les pavés carrés, taillés dans une pierre, situés à l'extérieur au niveau du trottoir, se trouvaient au même endroit depuis la création du cimetière

en 1874, mais étaient recouverts de matériaux de remblai.

Quant aux pavés posés sous le porche, ils sont en majorité en grès de réemploi et en pierre taillée également.



PERSPECTIVES

2024-2025

MARAIS DE L'AUBETTE DE MEULAN À SAGY

Cette année 2023 a été marquée par la **réalisation des travaux de coupe de la peupleraie**, menée par le Département du Val-d'Oise. Cette opération s'est déroulée dans le cadre de la gestion par le Département du Val-d'Oise de l'Espace Naturel Sensible du Marais de l'Aubette de Meulan, créé en 2017.

Pour rappel, la politique Espace Naturel Sensible (ENS) est un outil départemental de préservation et de valorisation des milieux naturels, des espèces et des paysages lorsque ceux-ci sont menacés ou fragilisés. Les Espaces Naturels Sensibles sont le seul outil foncier et financier de protection des milieux naturels en France.

Les travaux de coupe avaient pour objectif de retrouver un fonctionnement naturel des milieux humides, tout en sécurisant les habitations proches du site. De nombreuses espèces végétales sont d'ores et déjà observables en lieu et place des peupliers, grâce à la mise en lumière des parcelles. Ces plantes bénéficient également d'une augmentation de la quantité d'eau disponible, autrefois consommée par les peupliers.

L'installation de ces espèces végétales sera favorable dans les prochaines années à l'apparition ou au retour d'espèces animales à enjeu (oiseaux, amphibiens, insectes...).

Le Département du Val-d'Oise souhaite poursuivre son engagement pour la période 2024-2025, avec plusieurs actions prévues en ce sens.

L'entretien des parcelles sera maintenu, avec une attention particulière portée aux repousses de peupliers et également à l'implantation éventuelle d'espèces exotiques envahissantes. Des travaux complémentaires à la coupe de la peupleraie auront lieu sur la période 2024-2025, avec notamment la création de mares.

Afin d'évaluer l'impact des travaux sur le milieu,

un inventaire sur les populations de chiroptères (chauve-souris) sera également réalisé en 2024.

Les chauve-souris, menacées par les activités humaines et concernées par un Plan National d'Action, sont des alliées indispensables dans la régulation des populations d'insectes en milieu humide. Certaines espèces peuvent ainsi consommer plusieurs centaines de moustiques par nuit ! L'évaluation de leur présence et de l'état de santé des populations à Sagy permettra d'orienter les mesures de gestion du marais.

En accord avec la politique ENS du Département, des dispositifs de valorisation seront déployés à Sagy sur la période 2024-2025. Une signalisation, prochainement installée, permettra d'identifier le site comme Espace Naturel Sensible.

En complément, plusieurs panneaux pédagogiques permettront de présenter les enjeux écologiques et historiques du site.

AUBETTE

Un projet de restauration de l'Aubette-de-Meulan dans la traversée du marais de l'Aubette.

Des études réalisées dans les années 2016-2018 ont mis en évidence un certain nombre de dysfonctionnements de l'Aubette-de-Meulan, liés à des travaux de recalibrage réalisés dans les années 70, ayant pour conséquence un élargissement excessif du lit de la rivière.

La situation constatée pour le cours d'eau a été :

- ▶ Une diminution des vitesses d'écoulement ;
- ▶ Une dégradation de la qualité des eaux (principalement une augmentation de la température et la diminution de la teneur en oxygène) ;
- ▶ Un engorgement du lit ;
- ▶ Un appauvrissement de la vie aquatique.

A tous ces dysfonctionnements liés aux recalibrages, il existe également un certain nombre d'ouvrages bloquants pour la continuité écologique piscicole (seuils et chutes liés au réseau hydrographique complexe sur le secteur : biefs et dérivations) sur près de 2.5 km de rivière.

Forts de ces constats et en concertation avec les partenaires locaux (Mairies de Longuesse, Sagy et Condécourt, Conseil départemental du Val-d'Oise, PNR du Vexin-français, association de pêche « La Gaule de Sagy », Communauté de Communes Vexin Centre et Agence de l'Eau Seine-Normandie), le Syndicat Mixte Seine-Ouest (SMSO) a engagé une mission de maîtrise d'œuvre pour définir et réaliser les travaux de restauration de la rivière nécessaires pour corriger les dysfonctionnements observés et ainsi retrouver une rivière plus vivante, ceci tout en préservant l'héritage historique avec la présence du bief d'alimentation du moulin de Sagy et du chemin du Tacot, ainsi que les activités économiques et de loisirs autour des étangs de pêche.

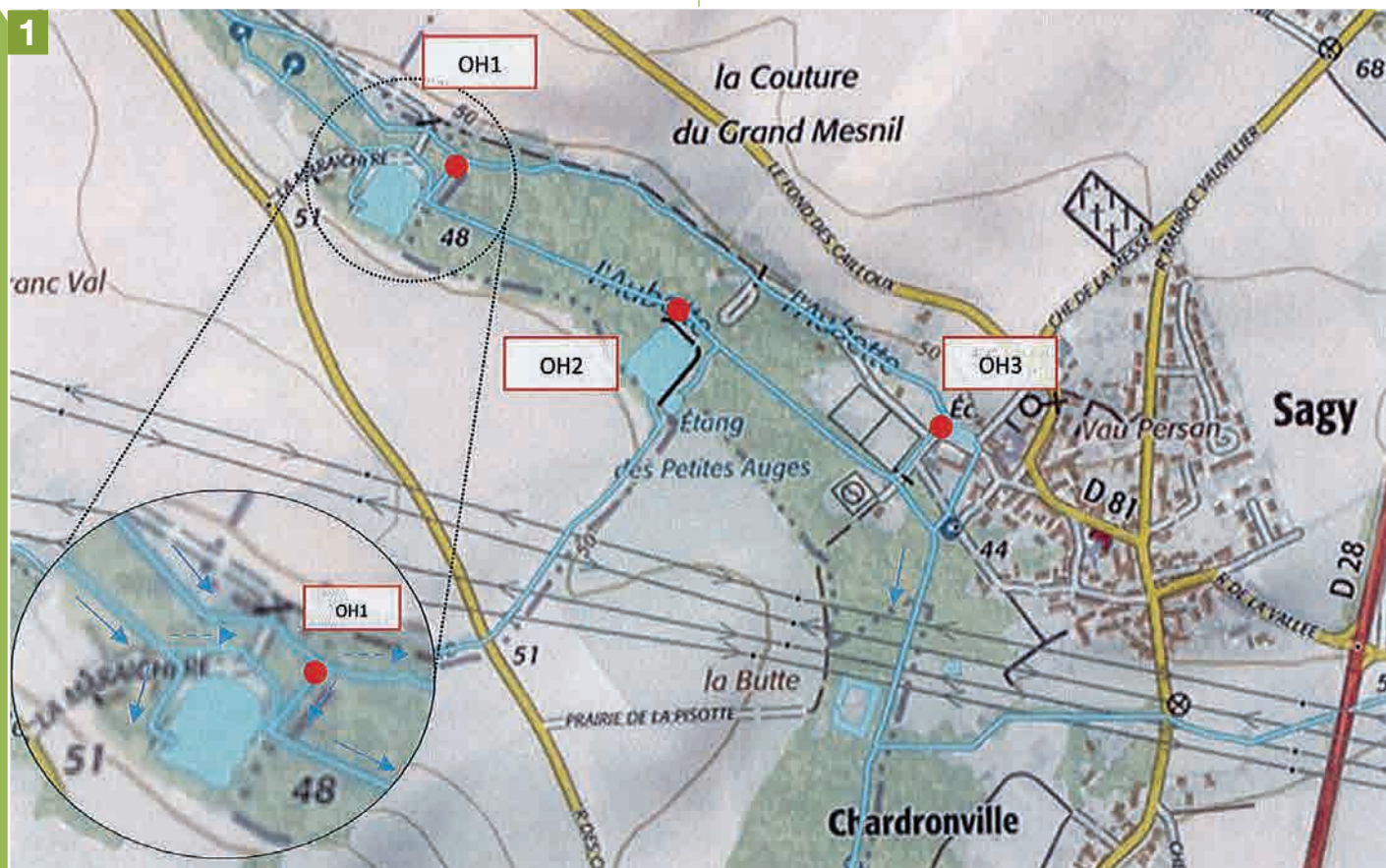
Le SMSO a pour ambition de faire aboutir les travaux courant de l'année 2025. L'année 2024 sera consacrée à la finalisation du programme d'aménagement et au dépôt des dossiers réglementaires.



Figure 1 : Esquisse d'une partie du programme d'aménagement

Figure 2 : exemple de chute faisant obstacle à la continuité écologique

Figure 3 : vue de l'Aubette-de-Meulan dans le marais





RESTAURATION DES COURTS DE TENNIS

A la demande du club de tennis, la municipalité a entièrement fait restaurer le court N°1 et a fait repeindre le court N°2.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par la société Maestro.

Pour le court N°1, le coût de cette restauration est de 31 009 € TTC avec une subvention obtenue auprès du Conseil départemental pour un montant de 6 460 €.

En ce qui concerne le court N°2 le coût s'élève à 5 000 € TTC.

Un aménagement devant le terrain multisports viendra compléter l'ensemble des travaux déjà réalisés, avec un espace enherbé ainsi que la pose de bancs, de jeux pour les enfants et un nouveau terrain de pétanque.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale de Sagy, installée au rez-de-chaussée de la mairie, est fermée depuis l'arrivée du Covid-19 en 2020.

La municipalité souhaite sa réouverture en la redynamisant et en proposant aux lecteurs plusieurs plages horaires d'ouverture.

Nous sommes persuadés que cette salle peut devenir un lieu de rencontres et d'échanges autour de la lecture pour les enfants et les adultes.

Nous lançons un appel auprès de personnes bénévoles et motivées qui souhaiteraient investir une partie de leur temps libre en vue d'une réouverture de la bibliothèque.

Si vous faites partie de ces personnes, merci de contacter [la mairie](#).

DU NOUVEAU À LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Depuis le jeudi 24 août 2023, c'est Sébastien Siemieniec qui vous accueille à la boucherie-charcuterie de Sagy.

Sébastien vous propose un grand choix de viandes et de charcuteries diverses.

Vous trouverez sur place un rayon crèmerie et traiteur.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Nous vous communiquons les deux dates de ramassage des encombrants pour l'année 2024 :

Mercredi
27 MARS
2024

Jeudi
5 SEPTEMBRE
2024

Nous vous rappelons :

- ➔ Que la collecte des objets encombrants est limitée à 1m³ par habitation
- ➔ Qu'ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage, en bordure de voirie accessible aux camions de collecte

Déchets refusés lors des collectes d'encombrants :

- ✗ Objets dont le poids est supérieur à 50 kg
- ✗ Objets dont les mesures excèdent 1.75 m x 1.50 m x 0.50 m
- ✗ Gravats
- ✗ Amiante
- ✗ Faïence, vitres, miroirs (sanitaires/évier, paroi de douche, vitres...)
- ✗ Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE)
- ✗ Produits explosifs (ex : bouteilles de gaz)
- ✗ Produits toxiques (batteries, piles, pots de peintures, huiles moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles, fûts pleins de produits inconnus...)
- ✗ Déchets verts et souches d'arbres
- ✗ Pneus
- ✗ Objets qui ne sont pas des déchets ménagers (machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...)

Nous vous rappelons que **les encombrants font partie des déchets pris en charge dans les déchèteries**, tout comme les végétaux, le bois, le carton, les gravats, la ferraille, les DEEE, les déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants...). Ces équipements permettent une gestion optimisée des déchets (tri et valorisation des différentes matières, coût de transport/collecte moins élevé).



ZONE DÉCHETS VERTS

Chaque semaine, la poubelle du cimetière de Sagy était principalement remplie par des matières compostables : terres, plantes et fleurs. Il a donc été décidé d'installer une zone pour recueillir ces matières qui seront régulièrement déplacées vers un futur espace de compostage municipal en projet. La réussite de cette action dépendra des efforts de chacun et chacune pour ne mettre dans cet espace dédié que les matières compostables : terre, plantes et fleurs.

Tous les autres produits, fleurs artificielles, pots, papier, couronnes, etc... devront être mis dans les poubelles noires situées à côté de la zone de déchets verts. Dans le doute, il est demandé de mettre le déchet dans la poubelle noire et non dans la zone de déchets verts.

Après la mise en place d'un **entretien des espaces verts du cimetière respectueux de la faune et de la flore par un fauchage différencié et tardif**, la transformation progressive des allées en cheminement engazonné, c'est donc un nouveau pas pour **limiter notre impact sur notre environnement** et valoriser au mieux la biodiversité de notre village. Nous comptons sur votre implication responsable.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 2 janvier 2023 : Camille Lachat Loubel (Le Village)
- 2 avril 2023 : Sullivan Deleplancque (Le Petit-Mesnil)
- 2 juin 2023 : Marie-Claire Goujon (Le Village)
- 27 juin 2023 : Timéo Harmann-Gauthier (Le Grand-Mesnil)
- 28 juin 2023 : Alicia Vagneux Meyer (Le Village)
- 20 juillet 2023 : Lucas Mouilleseaux (Saillancourt)
- 3 août 2023 : Jules Sergent (Le Village)
- 7 septembre 2023 : Mattéo Orilia (Le Grand-Mesnil)
- 21 septembre 2023 : Yéwen Marien (Saillancourt)
- 24 septembre 2023 : Mathéo Borrhalho (Saillancourt)
- 10 novembre 2023 : Victoire Leblond Lausberg (Saillancourt)
- 22 novembre 2023 : Azzura Piazza (Saillancourt)
- 14 décembre 2023 : Lucas Serrurier (Saillancourt)
- 20 décembre 2023 : Tiphaine Brindisi (Chardronville)

PARRAINAGE CIVIL

- 27 mai 2023 : Aaron Laforge (Chardronville)

MARIAGES

- 4 mars 2023 : Franck Pierdon et Mylène Gouabault (Le Village)
- 1^{er} juillet 2023 : Nicolas Huyghe et Laure Kucab (Saillancourt)
- 1^{er} juillet 2023 : Romain Serrurier et Emilie Bobet (Saillancourt)
- 15 juillet 2023 : Pierre Manzano et Semira Dib (Saillancourt)
- 19 août 2023 : Jean-Marc Renaud et Sylvie Becque (Vauréal)
- 2 septembre 2023 : Damien Langlois et Estelle Mansion (Chardronville)
- 9 septembre 2023 : Alain Léonce et Mélanie Randriatiana (Le Grand-Mesnil)
- 23 septembre 2023 : Pierre-Marie Guet et Nathalie Lausdat (Le Village)

DÉCÈS

- 25 mars 2023 : Pierre Chautard (90 ans) Saillancourt
- 6 avril 2023 : Benjamin Bonnet (32 ans) Chardronville
- 7 avril 2023 : Jean-Jacques Chervalier (70 ans) Le Grand-Mesnil
- 12 juillet 2023 : Monique Lemièrè née Morin (90 ans) Le Village
- 28 août 2023 : Huguette Imbert née Bastard (89 ans) Saillancourt
- 4 septembre 2023 : Jean-Pierre Fagnère (72 ans) Chardronville
- 17 novembre 2023 : Claire Allegret (60 ans) Le Petit-Mesnil
- 10 décembre 2023 : Janine Février née Piasecki (84 ans) Le Grand-Mesnil

HORAIRES MAIRIE

Les horaires d'ouverture au public de la mairie sont les suivants :

Lundi de 9h à 11h - Mardi de 16h à 18h - Jeudi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h.

Pour la période estivale, l'accueil de la mairie sera fermé les samedis matin du 15 Juillet au 19 Août inclus.

Directeur de la publication : Guy Paris

Rédacteur en chef : Alain Bézard

Création graphique : Sandrine Le Gall
graphiste@monument-graphic.com

Impression : Axiom Graphic



Imprimé sur papier PEFC